



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR YOUSOUF BAKAYOKO,
MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES,
A L'OCCASION DE LA
PRESENTATION DES VŒUX DE
NOUVEL AN**

- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Par la force des choses on a souvent l'impression que chaque moment de notre existence est crucial, que chaque événement que nous vivons est important, que chaque décision que nous prenons est décisive.

L'instant présent que nous vivons n'échappe pas à cette règle, mais il nous faut tout de suite ajouter qu'en la circonstance, il ne s'agit pas seulement d'un sentiment subjectif et d'une illusion d'optique qui nous conduiraient à privilégier notre vécu existentiel.

Non, il s'agit en la circonstance, de quelque chose de plus radical et plus authentique dans la mesure où il nous est fait obligation de prendre conscience des responsabilités particulières qui sont les nôtres, nous qui avons le privilège de vivre un moment crucial, nous qui sommes chargés d'une part, des relations extérieures de notre pays et d'autre part de l'amélioration des conditions sociales et de travail de l'ensemble du personnel de notre maison commune, le Ministère des Affaires Etrangères.

Ce dont il est question ici, ce n'est pas seulement de cette exigence de ce dont celles et ceux qui espèrent voir leurs aspirations satisfaites et leurs rêves concrétisés, mais bien d'une exigence encore plus forte qui s'impose à tous les animateurs de notre Ministère quel que soit leur rang, quelle que soit leur place. Oui en ce début d'année, il s'agit d'engagement et actions dont

dépendent le sort de notre Ministère, le sort de ses animateurs qui ont la lourde et noble tâche de mettre en œuvre l'action diplomatique de notre pays.

Cela veut dire que dans mon esprit que c'est aux diplomates qu'il revient de recenser et de faire respecter les droits et les devoirs qui constituent le lien qui unit en Côte d'Ivoire comme partout dans le monde celles et ceux qui veulent vivre ensemble de façon pacifique et équitable.

L'on peut se référer à notre devise nationale pour expliquer en quoi consiste, pour nous les diplomates, notre mission, celle de servir notre pays.

Oui, Excellences Mesdames et Messieurs, je demeure persuadé que l'Union, la Discipline et le Travail restent des idéaux auxquels doivent se référer en toute circonstance les membres de notre corporation.

Mais j'entends des paroles qui disent à quoi bon servir notre pays si notre situation personnelle n'est pas prise en compte ? Pourtant personne ne peut l'ignorer, l'amélioration des conditions matérielles et la promotion professionnelle demeurent un de mes soucis constants.

Au cours de ces dernières années des actions majeures ont été entreprises dans ces domaines :

1^o) l'adoption de la Loi portant Statut du Corps Diplomatique.

L'adoption de cette Loi constitue une conquête historique majeure pour les diplomates qui étaient en quête de ce texte depuis l'indépendance de notre pays.

Les innovations majeures qu'apportent ce Statut sont :

- la définition d'un profil de carrière claire du diplomate ;
- le relèvement des coefficients de correction affectés au traitement des diplomates à l'étranger par zone géographique ;

- ces nouveaux coefficients, autre innovation de taille, entraînent une hausse significative des indices de traitement, ce qui entraînera une augmentation sensible du niveau de salaire des diplomates.
- L'octroi d'une indemnité mensuelle au conjoint non membre du Corps Diplomatique qui est amené à suivre le diplomate affecté dans une Mission Diplomatique ;
- L'octroi d'une allocation forfaitaire de scolarité hors Côte d'Ivoire pour les enfants des diplomates effectuant des études supérieures etc...

Dans ces domaines comme dans beaucoup d'autres, les actions entreprises au cours de ces dernières années sont considérées par les observateurs objectifs comme positives.

C'est pourquoi, la signature prochaine du Décret d'application du Statut du Corps Diplomatique que tous attendent à juste titre, autorise à l'optimisme.

Mais ne nous y trompons pas, la réussite de notre action implique que personne ne se sente perturbé et n'affiche son désir d'œuvrer à la désunion, à l'indiscipline.

Les temps actuels nous appellent à nous rassembler, à mettre de l'ordre dans nos actions et à nous éloigner de la loi fatale du moindre effort et de l'échec.

Je souhaite que chacun de nous puisse se targuer d'être l'une des figures vivantes de l'Union qui nous apporte la paix, de la Discipline qui nous garantit la sécurité, du Travail qui conduit à la prospérité.

L'union, notre union est un impératif catégorique qui s'impose à chacun de nous et nous invite à avoir un sens de responsabilités, nous qui sommes appelés à œuvrer, en tant que diplomates, dans la construction de l'image de la notoriété et de la réputation de notre pays.

Je considère que n'est pas fidèle à notre devise nationale, le diplomate qui ne respecte pas avec sincérité l'esprit de tolérance et d'acceptation et qui fait courir le risque de voir naître au sein du

Ministère l'esprit de division qui a fait ailleurs tant de ravages.

Je considère également que n'est pas fidèle à notre devise nationale, le diplomate dont le comportement aboutit à retarder les intérêts de la collectivité au détriment de ses propres intérêts.

Je pourrais faire la même remarque concernant la discipline et le travail mentionnés dans notre devise nationale.

Chacun des termes de notre devise nationale doit nous conduire à des comportements exemplaires, pour demeurer bien évidemment fidèles à cette flamme qui les anime et à cette flamme intérieure qui constitue la base des valeurs sur lesquelles repose le Ministère des Affaires Etrangères.

Telle est la voie qu'il convenait de rappeler et dont nous sommes les garants, nous les diplomates, que nous soyons en poste au Ministère ou dans nos Ambassades.

Oui, je le dis aujourd'hui, si nous respectons les exigences de notre métier, nous à qui incombe la lourde et glorieuse tâche de faire en sorte que la Côte d'Ivoire demeure grande par la grandeur de sa diplomatie, nous serons les premiers bénéficiaires du succès de la Côte d'Ivoire.

Mais, Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, revenons à l'essentiel, c'est-à-dire l'objet de notre rencontre de cet après-midi.

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés et saluons leur mémoire.

Permettez-moi à présent de présenter respectueusement mes meilleurs vœux pour l'année 2010 à tous nos aînés qui nous ont fait l'amitié de s'associer à la manifestation de ce jour et qui demeurent ceux auxquels nous devons tous reconnaissance.

Je présente mes meilleurs vœux à vous tous Mesdames et Messieurs, que l'année 2010 vous apporte le bonheur dans vos familles, la réussite dans vos entreprises et la récompense de tous vos efforts prodigués au nom de notre pays et pour la grandeur de notre patrie.

Que l'année 2010 soit fructueuse et gratifiante pour notre

Ministère à la mesure des sacrifices consentis par chacun de ses acteurs.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs, partageons à présent le modeste pot des retrouvailles au seuil de l'année nouvelle et merci aux brillants organisateurs de cette sympathique cérémonie./-